

Chronique du premier lundi du mois

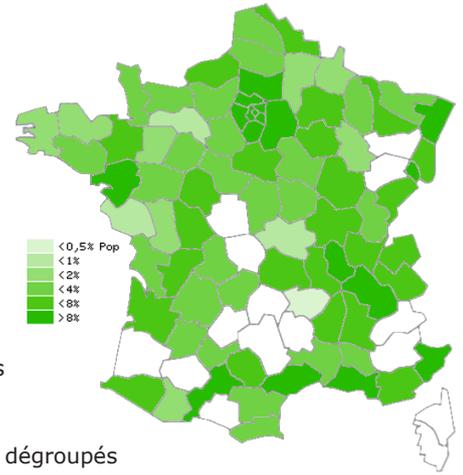
**TIMIDE RENTRÉE POUR LES DSLAMS**

Un premier lundi du mois, un. Qui tombe en deuxième semaine chic.

À fin septembre l'avancement du dégroupage, donc.

Pas de nouveau département au moins partiellement dégroupé en ce mois de septembre. La Haute-Saône qui semblait pointer son nez le mois dernier n'a tout compte fait pas émergé. Snif, on n'a pas vu Vesoul.

Soit donc pour le moment toujours un total de quatre vingt un départements au moins partiellement dégroupés et vingt et un régions au moins partiellement dégroupées (ne manque que la Corse).



Douze d'entre elles ont tous leurs départements au moins partiellement dégroupés (l'Alsace, la Basse-Normandie, la Bourgogne, la Bretagne, la Champagne-Ardenne, la Haute-Normandie, l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de la Loire, la Picardie, le Poitou-Charentes et Rhône-Alpes).

Pour donner des chiffres plus « bruts », en ce mois de septembre 63 nouveaux DSLAM sont entrés en production et 20 nouveaux répartiteurs ou sous-répartiteurs ont vu leurs premières connexions dégroupées effectives. Soit un total de 4 049 DSLAM en production (chic, le cap des 4 000 est passé), localisés dans 1 871 répartiteurs ou sous-répartiteurs.

Après un mois de juillet exceptionnel en terme de croissance des déploiements, le mois de septembre ressemble plus à août. Assez « calme ».

Pour atteindre l'objectif annoncé de 2 200 répartiteurs en production à la fin de l'année, il ne va pas falloir chômer, même si cela reste atteignable (262 nouveaux répartiteurs entrés en production au cours de ce trimestre, par exemple, malgré le ralentissement en août et septembre). Qui vivra verra.

Pour ce qui est de la qualité de service, pour finir, en septembre 2005 le taux de joignabilité mesuré était de 99,88 % (i.e., une injoignabilité de près de 1 minutes 43 secondes par jour en moyenne, mais bien sûr pas répartie de manière homogène parmi les DSLAM).

En septembre 2006 cette joignabilité était de 99,96 % (i.e., 35 secondes par jour d'indisponibilité en moyenne, mais là encore pas répartie de manière homogène non plus, bien sûr).

En septembre 2007, c'était 99,97 % (i.e., une injoignabilité d'environ 26 secondes par jour en moyenne).

Et septembre 2008, le taux de joignabilité mesuré est retombé à 99,95 %, comme en août (soit 43 secondes d'indisponibilité par jour en moyenne, mais toujours bien sûr pas répartie de manière homogène parmi les DSLAM), ce qui n'est pas vraiment bon.

La plus longue indisponibilité constatée a concerné le DSLAM du répartiteur de Cormeilles-en-Parisis dans le département du Val-d'Oise, indisponible pendant près de 19 heures. Une grosse vingtaine d'autres DSLAM ont été indisponible pendant près de 10 heures.

Au total, 190 DSLAM ont été injoignables plus d'une heure en ce mois écoulé de septembre.

S'il est dans l'ordre des choses que des incidents surviennent, il est difficilement compréhensible que ne serait-ce que les principaux ne fassent pas l'objet d'une communication de la part de Free. Et force est hélas de constater qu'aucune explication n'a été donnée au propos des incidents survenus en septembre.

[Oui, je sais, c'est un coupé/collé du paragraphe de la chronique du premier lundi d'août, mais même causes mêmes effets :-)]

C'est par là pour voir les choses en temps réel et plus encore : <http://www.frimousse.org>.

C'est fini pour cette fois. Si vous avez des commentaires ou des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Les données utilisées pour élaborer cette rubrique proviennent de [francois04.free.fr](http://francois04.free.fr) et de [frimousse.org](http://frimousse.org).

La carte des départements présente la capacité maximale de connexion ramenée à la population, par département. Il convient à chacun d'apprécier ce taux en fonction des critères recherchés (nombre des ménages, taux d'équipement, etc.), ce type d'analyse sortant du cadre de ce décompte de l'avancée du dégroupage.

Le taux de joignabilité est déterminé en testant la joignabilité de chaque DSLAM en production toutes les 15 minutes sur la période considérée, ici le mois de septembre.